

Bourse de recherche en neurologie

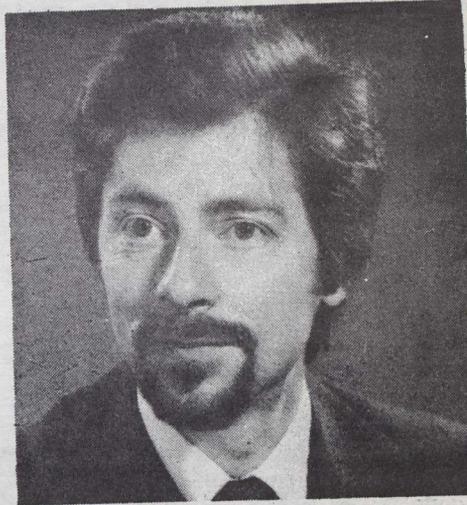
Le Dr Paul Bédard de l'Université Laval, l'un des deux titulaires des bourses de recherche de 60 000\$ offerte chaque année par l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, consacra cette bourse à la poursuite de recherches dans le domaine de la chimie des maladies nerveuses.

C'est la troisième fois au cours de la dernière décennie que des chercheurs de l'Université Laval se voient attribuer l'une de ces bourses de l'Association. Le second titulaire pour cette année est le Dr Robert Hudson, de l'Université d'Ottawa.

Né à Québec, le Dr Bédard a obtenu son doctorat en médecine de l'Université Laval en 1965 et son doctorat ès sciences (physiologie) de la même institution en 1972. Il a effectué deux séjours à l'étranger. En 1970-1971, il passait un an à l'Université de Goteborg en Suède. En 1976, en Angleterre, il collaborait avec le professeur C.D. Marsden à un certain nombre de recherches cliniques dans le même domaine.

À Québec, le travail de recherche du Dr Bédard portera notamment sur la compréhension et le traitement de certaines maladies du mouvement telles la maladie de Parkinson, les tics, les sursauts, le torticolis etc.

La maladie de Parkinson, par exemple,



Le Dr Paul Bédard

touche 1 200 personnes dans la région de Québec et plus de 17 000 dans la province. Au Québec, beaucoup de travaux importants ont été effectués sur cette maladie dont le traitement s'est beaucoup amélioré depuis l'apparition d'un nouveau médicament, la L-dopa. Le médicament produit cependant des effets secondaires occasionnels. Il importe donc de le remplacer ou de chercher des produits complémentaires qui minimiseront ces effets.

Grâce à la bourse obtenue, le Dr Bédard pourra, au cours des trois prochaines années, apporter sa contribution à la connaissance du domaine des maladies du mouvement d'origine nerveuse.

parce que les pays riches permettent l'importation de spécimens obtenus illégalement comme des peaux de félins tachetés et des animaux d'agrément. Si les débouchés qu'offrent les pays riches disparaissaient, la déprédation actuelle prendrait fin."

C'est ainsi que M. Heppes voit son rôle et qu'il a justifié la participation du Canada à la réunion internationale sur les espèces menacées qui s'est tenue à Genève en octobre.

Le commerce international étant un danger supplémentaire pour les espèces en voie d'extinction, c'est la raison pour laquelle 40 pays, dont le Canada, ont signé la Convention. Les représentants de ces pays travailleront à la définition des espèces menacées et en dresseront une liste; ils étudieront les conditions de transport des spécimens vivants, et discuteront de la formation des douaniers au chapitre de l'identification des espèces visées et de leurs sous-produits.

Le groupe de travail du Canada se compose de scientifiques du Service canadien de la faune et de la Direction des recherches sur les pêches du ministère des Pêches et de l'Environnement, des Douanes canadiennes, des Musées nationaux et du Royal Ontario Museum, et d'un représentant pour les provinces.

Frontier College reçoit un prix de l'UNESCO

Frontier College, qui étend ses activités dans plus de 100 localités à travers le Canada, est le premier récipiendaire canadien du Prix Mohammad Reza Pahlavi, décerné annuellement par l'UNESCO. Le prix a été présenté à M. Yvon Beaulne, ambassadeur du Canada à l'UNESCO, au siège même de l'Organisation, en septembre dernier.

Le prix a été créé en 1967 par le Shah d'Iran afin de récompenser une personne, ou un organisme, ayant accompli des réalisations importantes dans le domaine de l'alphabétisation des adultes. Le jury est composé de membres nommés par l'UNESCO et représentant plusieurs pays.

Fondé en 1899, Frontier College organise des programmes d'enseignement élémentaire dans les coins les plus reculés des provinces (à l'exception de l'Île-du-

Prince-Édouard). Dans le cadre des programmes "Travailleurs-Enseignants" des éducateurs volontaires enseignent le soir à leurs collègues de travail.

Le Canada a pris part à la réunion sur les espèces menacées

"Le Canada a des devoirs envers les animaux du monde entier et des pays où ils habitent. C'est pourquoi notre pays collabore au retrait des espèces menacées du marché des objets de luxe," a déclaré à Genève M. John Heppes du Service canadien de la faune (SCF), administrateur pour le Canada de la Convention sur le commerce international des espèces menacées.

"Il ne reste plus que 4 000 tigres dans le monde. Les tigres et autres espèces menacées se font de plus en plus rares dans les pays sous-développés, surtout

De la monnaie pour la Nouvelle-Zélande

Le ministre d'Approvisionnement et Services Canada a annoncé que la Monnaie royale canadienne a reçu une offre du gouvernement de la Nouvelle-Zélande pour frapper, au cours des trois prochaines années, des pièces de monnaie courantes au nom de ce pays.

La production commencera en 1978 et se poursuivra jusqu'en 1980. La valeur de la commande est d'environ 3,6 millions de dollars.

"Cette dernière commande, a commenté le ministre, avec les autres que nous avons déjà reçues du Bangla Desh, de la Barbade, du Costa Rica, d'Israël, du Nicaragua, de Panama et du Portugal, augmente notre participation au marché international de la monnaie. Nous allons poursuivre nos efforts en vue de solliciter les commandes étrangères de façon à procurer un rendement maximum de l'investissement des contribuables canadiens".